

## Séance du Conseil Municipal du 27 juin 2008

Tous les conseillers présents sauf Isabelle PONCET excusée

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance précédente (25 avril 2008).

### SECURITE

**Paratonnerre clocher** - Le Maire rappelle que, le 20 juillet 2007, le clocher de l'église a été frappé par un coup de foudre qui a occasionné de multiples dégâts dans le centre du village. Il rappelle le coût résiduel de ce sinistre pour la collectivité, après la prise en charge de l'assureur de la commune et propose de doter l'église d'un système de protection directe contre la foudre. Ce système pourrait avoir un rayon de protection englobant tous les bâtiments communaux du centre du village (mairie/école/logement, église, logements presbytère, hangar communal et salle des fêtes avec son logement),. Une aide financière pourrait être apportée par notre assureur. Le conseil accepte le devis d'une entreprise spécialisée, Acro'Terre de Chavannes sur Suran, pour un montant de 3 296 € H.T.

#### Sapeurs pompiers

**Camion** - Le Maire présente le bilan de l'opération concernant la vente du camion de pompiers à Ramasse et l'aménagement du nouveau véhicule cédé par la commune de Tossiat.

**Equipement** - Le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR) préconise un niveau d'équipement et de formation pour les CPINI de niveau 1. Le corps de Drom a réalisé l'inventaire de son matériel et listé les éléments manquants. Le Conseil accepte le devis de l'entreprise Dumont Sécurité, à Ambérieu en Bugey, pour un montant de 1 353,31 € TTC. Une aide financière sera sollicitée auprès du Service Départemental d'Incendie et Secours.

**Nouveau pompier** - le conseil est informé que Romain PERRIGOT a demandé à être intégré au Corps de sapeur pompier de Drom.

### ELECTRICITE

**Contrat éclairage public** - Le Maire expose que le contrat d'entretien de l'éclairage public, assuré par l'entreprise CEGELEC, est arrivé à son terme. Il présente une nouvelle proposition de l'entreprise CEGELEC pour le renouvellement de ce contrat ainsi que les propositions d'autres entreprises consultées. Le conseil retient l'offre de l'entreprise BABOLAT de St Maurice de Gourdans, pour un nouveau contrat à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

**Amélioration éclairage public** - le Maire rappelle au conseil que, depuis plusieurs années, la commune a veillé à l'optimisation de son réseau d'éclairage public, en remplaçant progressivement les anciens équipements par des modèles plus efficaces et plus économiques, puis en équipant le poste de commande du village d'un variateur réducteur d'intensité. Il conviendrait de remplacer des points lumineux au néon et au mercure (secteur de l'Enclos) et d'ajouter un point sur le chemin des Conches. Le conseil retient l'offre pour ces travaux de l'Entreprise BABOLAT pour un montant de 3 537,77 €. Des aides financières seront demandées au Département et au syndicat d'électricité.

**Convention partenariat énergie** - Le Maire informe le conseil que le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain propose à la commune une convention de partenariat visant à mettre en place des actions pour l'optimisation des consommations d'énergie, la réflexion sur les choix techniques dans les opérations futures, la mise en place d'équipements de programmation, de régulation et de détection de présence, et de réduction des consommations. Il explique qu'un diagnostic a déjà été effectué avec des préconisations d'amélioration, précise que certaines d'entre elles sont déjà actées par la commune ; sur sa proposition, le Conseil décide de souscrire à cette convention.

**Elagage ligne électrique** - Des travaux d'élagage et d'abattage seront réalisés « en Javernaz » et « aux Alagniers » sous la ligne électrique.

### ASSAINISSEMENT

**Station d'épuration** – Le bilan d'exploitation est présenté par le Maire ; les résultats sont satisfaisants, mais il subsiste des problèmes de fonctionnement et des solutions d'amélioration sont proposées par l'entreprise 01 Pompage, validées par le SATESE. Le conseil accepte le devis de travaux pour un montant de 17 005,80 € H.T. Des aides seront sollicitées auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau.

**Plan de zonage assainissement** - Le projet de plan de zonage d'assainissement a été établi avec les services de la D.D.A. Le conseil approuve le projet de zonage tel que validé par la commission urbanisme.

...**Décision modificative budget assainissement** - à la demande du receveur des transferts de crédits entre articles sont à valider.

## DEVOIR DE MEMOIRE

**Carré Morts pour la France** - Le Maire rappelle les travaux d'aménagement et de réorganisation effectués depuis quelques années au cimetière. Il indique qu'un emplacement avait été réservé pour les soldats morts pour la France, qui ont droit à une concession perpétuelle. Il précise que deux soldats reposent actuellement dans des tombes qui ne sont plus entretenues, et qu'il conviendrait de les transférer dans cet emplacement dédié. Il présente un devis pour cette opération, précise qu'elle n'est pas assujettie à la T.V.A. et que des aides financières peuvent être reçues, de l'Etat et du Souvenir Français. Le Conseil accepte le devis de l'Entreprise BERSOT, de Ceyzériat, pour un montant de 2 930,00 € H.T. Le montant à la charge de la commune serait de 1 465,00 €, le montant prévisionnel de la DGE de 732,50 €.

**Monument aux Morts** - Le monument aux morts présente des signes de détérioration à des degrés divers. Des travaux de restauration seraient indispensables à court terme et des aides peuvent être obtenues pour financer cette opération qui pourrait être programmée en 2009. Le conseil donne son accord pour consulter les entreprises habilitées à réaliser ce type de travaux et solliciter les aides auprès de divers organismes.

## CARRIERES

**Carrière Famy (Col de France)** - Le délai d'exploitation arrive à échéance en juin 2009. L'entreprise Famy souhaiterait demander une autorisation pour réaliser du stockage et du recyclage de matériaux. Le Conseil décide de nommer une commission carrière pour suivre ce projet ; Florence BLATRIX, Eric BONNET, Yves GUILLEMOT et Michel GUILLOT se rendront sur le site et étudieront la demande de l'exploitant.

**Carrière Rivat (Vers Fay)** - Suite à la cession de ce site par la société Guinet-Derriaz, l'autorisation d'exploitation est transférée dans les mêmes conditions au nouvel exploitant, la société Guinet Derriaz Industries SAS (Groupe Rabier).

## EAU

**Travaux syndicat** - Le Maire propose de proposer au syndicat des *Eaux Ain Suran Revermont* de programmer la réfection de la colonne syndicale sous la rue de la Fruitière ; il est estimé que ces travaux pourraient être retenus par le syndicat dans les prochaines années.

**Société fermière** - Le Maire présente le rapport annuel de la Lyonnaise des Eaux.

## ECOLE

A la rentrée, un nouvel instituteur, Jérôme BILLET est nommé en remplacement de Pascal MADIGNIER qui est affecté à l'école de Jasseron.

Une demande de tapis de sol pour les cours de gymnastique est mise en attente en raison du changement d'enseignant.

## ENVIRONNEMENT

**Charte des Maires de France pour l'Environnement** - Sur proposition du Maire, le Conseil décide de signer cette Charte.

**Chasse** - Le bail de la Société de Chasse Les Mousquetaires du Fusil est reconduit pour une durée de neuf ans, pour un montant de 200 €, indexé annuellement sur l'indice de révision des loyers.

**Randonnée** - Le Conseil valide le plan des tronçons d'itinéraires de randonnée sur la commune et demande son inscription au PDIPR (*Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.*)

## QUESTIONS DIVERSES

**...Syndicat des collèges** - Le président du syndicat est toujours M. Christian CHANEL, de Péronnas.

**Le Collège de Ceyzériat** sera opérationnel pour la rentrée de septembre 2008, les cours débuteront à 08 H 15.

**Associations d'élus** - Daniel BROCHIER a été élu au Conseil d'Administration de l'Association des Maires Ruraux de l'Ain ; par ailleurs, il siège aussi à la commission des vœux de l'Association des Maires de l'Ain.

**ATR** - La présidence de l'Association Terres du Revermont / Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, est assurée désormais par Daniel BROCHIER.

**Culte** - Suite au départ en retraite du Père Curbillon, le Père Emmanuel Kamemba sera installé à Villereversure.

**Don** - A l'occasion des funérailles de M<sup>me</sup> Jeannine Costerg, un don de 253 € a été fait, qui devra être affecté à des dépenses pour l'église et/ou le cimetière.

**Communication** - La commune de Drom a été sélectionnée pour le concours national « *Les Trophées de la Communication* », dans la catégorie des communes de moins de 2 000 habitants.

**Prochaine réunion** : le jeudi 11 septembre 2008 à 20 H 30